

Compte Rendu du Conseil Municipal du 16 12 2021

Ordre du jour :

- Vente bien de la section d'Alleyras à Mme LEGRAND Marie-Odile
 - Vente bien de la section d'Anglard à Mr et Mme PRADIER Roland
 - Vente bien de la section d'Anglard à Mr et Mme COUCARDON Joël et Mr FABRE Jean-Pierre
 - Locations terrains communaux d'Anglard
 - Demande d'achat de la cure d'Alleyras
 - Demande d'achat d'une concession au cimetière d'Alleyras
 - Demande d'aide financière de l'APE de Chambon le Château
 - Tarifs de l'eau et de l'assainissement pour la facturation 2022
 - Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2022
 - Projet contrat Ambitions de la Région
-

• **Vente bien de la section d'Alleyras à Mme LEGRAND Marie-Odile**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 7 pour
Décide qu'en l'absence de la majorité des électeurs de la section, le représentant de l'Etat dans le département statuera, par arrêté motivé, sur la vente.

• **Vente bien de la section d'Anglard à Mr et Mme PRADIER Roland**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 10 pour
Décide qu'en l'absence de la majorité des électeurs de la section, le représentant de l'Etat dans le département statuera, par arrêté motivé, sur la vente.

• **Vente bien de la section d'Anglard à Mr et Mme COUCARDON Joël et Mr FABRE Jean-Pierre**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 10 pour
Décide qu'en l'absence de la majorité des électeurs de la section, le représentant de l'Etat dans le département statuera, par arrêté motivé, sur la vente.

• **Locations terrains communaux d'Anglard**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 10 pour – 1 abstention (Ponsonnaille)
Autorise Mr le Maire à solliciter les agriculteurs pour qu'ils fassent une proposition de fermage pour chaque parcelle qui leur sont pressenties.

• **Demande d'achat de la cure d'Alleyras**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants
Se prononce contre la vente de la cure d'Alleyras.

• **Demande d'achat d'une concession au cimetière d'Alleyras**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 11 pour
Décide de vendre à Mr et Mme PRINGAULT une concession au cimetière d'Alleyras selon les modalités énoncées dans la délibération n° 8 du 30.07.2020.

• **Demande d'aide financière de l'APE de Chambon le Château**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 11 pour
Décide d'accorder à l'APE de Chambon le Château une aide financière de 200 €.

• Tarifs de l'eau et de l'assainissement pour la facturation 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, 11 pour

Tarifs de l'eau (hors agriculteurs) :

Abonnement compteur : 25 €

Tranche 1 (de 0 à 50 m³) : 0,70 €

Tranche 2 (de 51 à 200 m³) : 0,58 €

Tranche 3 (de 201 m³ à 1000 m³) : 0,46 €

Tranche 4 (plus de 1000 m³) : 1,00 €

Tarifs de l'eau pour les agriculteurs :

Abonnement compteur : 25 €

Tranche 1 (de 0 à 50 m³) : 0,50 €

Tranche 2 (de 51 à 200 m³) : 0,45 €

Tranche 3 (de 201 à 1000 m³) : 0,38 €

Tranche 4 (de plus de 1000 m³) : 0,38 €

Assainissement :

Redevance par branchement : 30 €

• Redevance sur la consommation (hors agriculteurs) :

Tranche 1 (de 0 à 1000 m³) : 0,50 € par m³

Tranche 2 (plus de 1000 m³) : 1,00 € par m³

• Redevance sur la consommation pour les agriculteurs :

Tranche 1 (de 0 à 200 m³) : 0,40 € par m³

• Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2022

Budget principal

Chapitre/article	Libellé	Montant
21/21318	Autres bâtiments publics	8000
21/2151	Réseaux de voirie	8000
21/21578	Autre matériel et outillage de voirie	6000
21/2158	Autres installations, matériel	5000
21/2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2500
21/2188	Autres immobilisations corporelles	5000
23/2313	Constructions	11000
23/2315	Installations, matériel et outillage technique	20000
	Total	65500

Budget service Eau et Assainissement

Chapitre/article	Libellé	Montant
23/2313	Constructions	10000
23/2315	Installations, matériel et outillage techniques	8000
21/2156	Matériel spécifique d'exploitation	4000
21/2158	Autres	5000
20/203	Frais d'étude, de recherche, de développement et frais d'insertion	8000
	TOTAL	35000

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 11 pour

Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 pour le budget principal et pour le budget service Eau et Assainissement, comme présentées ci-dessus.

• Projet contrat Ambitions de la Région

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 11 pour

Décide de lancer les projets :

- Rénovation de l'ancienne cure en logement(s) locatif(s)

- Réfection de la toiture et du clocher de l'Église de Vabres

